

CONTACT :
06.04.17.94.51

LES 27 ET 28 NOVEMBRE, ON VOTE :

FENEC - UNEF: POUR UN VRAI STATUT DU DOCTORAT



UNE DÉMARCHE SYNDICALE : COMBATIF·VE·S DANS TOUS LES CONSEILS

Les élu·e·s « FENEC » portent leurs revendications dans l'ensemble des instances où se prennent les décisions concernant la recherche, les doctorant·e·s et l'avenir du doctorat.

Dans ces lieux de décisions, nos élu·e·s s'investissent pour mener des batailles concrètes et améliorer les conditions d'accès au doctorat et la réussite de la thèse, au sein des Conseils d'Administration, des Commissions de la Recherche, des Conseils du Collège Doctoral et des Pôles de Recherche, en passant par les regroupements universitaires jusqu'au CNESER, les élu·e·s « FENEC » luttent pour imposer des cadres de régulation et de coopération entre les laboratoires de recherche qui soient favorables aux doctorant·e·s, sont investi·e·s sur la question de la contractualisation où encore font le choix de mener la bataille pour imposer un financement à hauteur des besoins de la recherche.

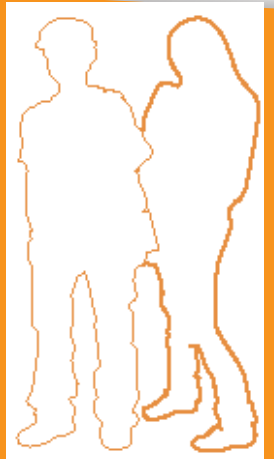
LA FENEC : UNE FÉDÉRATION MILITANTE

La FENEC et l'UNEF s'organisent pour peser sur les décisions prises dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche grâce à un véritable poids dans les universités, et une Union Nationale permettant d'établir un rapport de force dans toute la France.

En partant de notre quotidien, la FENEC propose des campagnes de revendications pour protéger les doctorant·e·s et obtenir de nouveaux droits. Grâce à notre forte présence dans les différents conseils locaux et nationaux, depuis plusieurs années, nous avons défendu des doctorant·e·s en difficulté, aidé d'autres pour leur permettre de poursuivre leurs études et obtenir le diplôme, dénoncé des pratiques non légales et amélioré les procédures et les démarches liées au 3ème cycle.

DES POSITIONS NATIONALES FORTES SUR LES RÉFORMES CONCERNANT LE DOCTORAT

Nous avons participé et contribué à l'inscription du doctorat au Répertoire National des Certifications Professionnelles, notamment par le biais du Comité de Suivi L.M.D à l'amélioration de la situation actuelle des études en 3ème cycle. Nos positions étaient claires contre la faiblesse du budget de la recherche, et la hausse des frais de scolarité pour les doctorant·e·s. Dans les années qui viennent, nous veillerons sur la nouvelle loi de programmation de la recherche en France et nous continuerons nos actions et nos mobilisations afin de faire aboutir nos revendications.



LA FENEC, C'EST DEUX PRIORITÉS POUR AMÉLIORER NOS CONDITIONS D'ÉTUDE ET DE VIE ÉTUDIANTE :

1

Sortir les doctorant-e-s de la précarité et avoir une stabilité administrative

- Augmenter les nombres de contrats doctoraux, surtout pour les disciplines des sciences humaines et sociales
- La mensualisation du traitement des vacataires pour des ressources plus régulières et application immédiate et réelle de la circulaire sur la mensualisation des vacations
- Abolition de la discrimination administrative entre les doctorants financés et les doctorants non financés
- Explicitation sur les médiations dans les situations de conflits, et exiger un processus de médiation unique, notamment pour lutter contre le harcèlement sexuel
- Faciliter l'anticipation des recrutements et améliorer fortement la visibilité et l'indépendance des recrutements universitaires (ATER, MCF)

2

Améliorer les conditions de recherche des doctorants

Obligation d'adopter une nouvelle charte de doctorat unique pour chaque site universitaire (collège doctoral), avec une partie commune à tous les sites académiques français

Garantir un accès libre à toutes les ressources de recherche numériques des organismes de recherches (Open Data – accès à la recherche publique)

La création des maisons des doctorants (une vraie maison pour rassembler les doctorants, et pas seulement une petite salle de réunion !) afin de développer l'interaction entre les étudiants des différents cycles 1er, 2ème et 3ème cycle (intégrer réellement les doctorants dans la politique de la vie étudiante des sites)

Favoriser les initiatives scientifiques des doctorants en proposant un accompagnement administratif, financier et matériel, et organiser des séminaires de discussion et de travail entre les différentes disciplines STS/SHS, pour débattre de problématiques communes

Exigence de règles fixes, claires et communes à toutes les écoles doctorales pour le déroulement des Comités de Suivi Individuel (CSI)

Un accès à chaque étudiant-e d'un poste bureautique personnel ainsi qu'un accès internet et à tous les centres de documentation de l'Université même ceux réservés aux Enseignant-e-s-Chercheur-se-s.

Investir dans la recherche

Face au manque de financement pour l'ESR le doctorat est également touché par cette situation avec des inégalités selon le domaine de thèse, face à cela la FENEC revendique:

- ➔ Financer la recherche à hauteur de ses besoins et diminuer les investissements d'excellence
- ➔ En finir avec les inégalités entre les sciences dites dures et les autres domaines
- ➔ Développer des aides à la mobilité et à la recherche

Doctorant-e-s étranger-e-s

- Mettre fin à la discrimination administrative entre un-e doctorant-e financé et non-financé (accès automatique à un titre de séjour scientifique, passeport talent, pour tous les doctorants)
- Exiger la diminution des frais du titre de séjour annuel scientifique (269 euros : valeur initiale 149 euros) !
- Mettre en place un système de parrainage pour les doctorant-e-s étranger-e-s



➔ **Je rejoins la FENEC pour participer au réseau et échanger**
Contact: Adrien Lienard, référent d'AMU (06 04 17 94 51)



➔ **Je vote « FENEC-UNEF : pour un vrai statut du doctorat »**
lors des élections aux Conseils Centraux d'AMU, les 27 et 28
Novembre avec ma carte étudiante